

PREPARATION BREVET/20

SOCLE C1/C5

1.2 Rédiger un texte bref, cohérent et ponctué, en réponse à une question

5.1 Avoir des repères relevant du temps

5.3 Lire et employer différents langages : gravure/texte

I. L'EUROPE ET LE MONDE AU XVIII^e SIÈCLE - THÈME 4 (•, •, •, •)
LES DIFFICULTÉS DE LA MONARCHIE SOUS LOUIS XVI

1. Repères chronologiques

- règne de Louis XVI _____
- Révolution américaine _____
- réunion des Etats généraux _____
- Présentez le personnage ci-contre (4 points)

2. Répondre à une question

Vous expliquez pourquoi Louis XVI a réuni les Etats généraux en 1789. Pour cela vous pourrez rappeler le besoin de réformes politiques et sociales d'alors, les conséquences de l'indépendance américaine et l'impossible réforme financière. Répondez en trois paragraphes d'environ cinq lignes chacun. (5 points)

3. Travailler sur un document : Un texte et une caricature

Questions

1. Doc. 1. Quels articles reflètent les aspirations suivantes : la transformation du régime politique, la suppression des privilèges, la suppression des droits seigneuriaux, la suppression de la taxe versée au clergé. (2 points)
2. Doc. 2. Décrivez cette caricature puis expliquez son message avec un vocabulaire historique adapté. (3 points)

Document 1. Un cahier du tiers état des campagnes

- « Art. 1. Que nul impôt ne puisse être établi sans le consentement des États généraux assemblés.
Art. 2. Que les États généraux aient lieu de cinq ans en cinq ans. [...]
Art. 4. Les députés demanderont l'abolition de tous les privilèges des nobles, du clergé et des gens en place.
Art. 5. L'abolition de la gabelle¹, des tailles², et autres droits.
Art. 6. Que pour remplacer ces impôts et droits, il soit établi [...] une capitation personnelle qui frappe indistinctement les citoyens des trois ordres.
Art. 8. Que la corvée soit totalement abolie.
Art. 9. Que soient abolies les justices et polices seigneuriales, les droits de chasse, de pêche, les banalités, les cens³ ; qu'on ait le droit de tuer, chacun dans son champ, les lapins et autres animaux nuisibles à l'agriculture.
Art. 11. Que les charges et offices soient donnés comme récompense du mérite.
Art. 13. Que l'on puisse abolir les dîmes⁴.
Art. 16. Que les emplois civils, militaires, ecclésiastiques, soient possédés de façon que la noblesse n'ait plus la préférence et le tiers état plus d'exclusion. »

Cahier du tiers état de La Chapelle-Craonnaise, paroisse rurale de la généralité de Tours.

1. Impôt royal sur le sel. 2. Impôt royal sur les personnes. 3. Diverses taxes dues par les paysans aux seigneurs. 4. Impôt dû au clergé.

Nom
Prénom

Date

Classe

Document 2. Caricature de 1788

